

Vous rencontrez des difficultés à ouvrir cette newsletter ? Contactez-nous par [mail](#).



Éditorial

Mesdames, Messieurs les maires,
Mesdames, Messieurs les élus communautaires,

En France, la période estivale que nous venons de traverser a été marquée par de fortes chaleurs, une sécheresse historique et des incendies. Notre territoire et nos concitoyens n'ont pas été épargnés par ces phénomènes.

Je souhaite vous remercier pour votre mobilisation et les réponses apportées face aux événements climatiques de ces dernières semaines pour protéger les plus fragiles lors des épisodes de chaleurs, prévenir et sensibiliser aux risques tels que les feux de forêts et la sécheresse, soutenir et accompagner les sinistrés suite aux intempéries, notamment les orages de grêle. Je souhaite également saluer et remercier les soldats du feu, professionnels et volontaires, qui se sont engagés pour venir renforcer leurs collègues de Gironde, face à des incendies d'une ampleur sans précédent.

Ces événements successifs interrogent sur notre connaissance des risques majeurs et pose la question des enjeux d'anticipation et d'acculturation collective. Rendez-vous est donné le 13 octobre pour la journée nationale de sensibilisation aux risques naturels et technologiques : « Tous résilients face aux risques ». Sous forme



Fabienne BALUSSOU

Préfète de la Haute-Vienne

d'appel à projets, des actions pourront être portées par des initiatives locales pour développer la culture sur les risques, préparer la survenance d'une catastrophe ou encore développer la résilience face aux risques.

Mes services et moi-même vous souhaitons une excellente rentrée,

Fabienne BALUSSOU,
Préfète de la Haute-Vienne



Point sur l'accueil des Ukrainiens



Ukraine

Accueil des Ukrainiens en Haute-Vienne

Depuis le début de la crise, environ 255 déplacés ukrainiens ont été accueillis sur les 2 centres d'hébergement temporaire de notre département. Audacia, en partenariat avec Hestia et l'ARSL, accompagne les ménages sur les questions d'autorisation provisoire de séjour, d'hébergement et d'accueil par les collectivités ou les particuliers ou sur tout autre sujet. Un numéro est dédié à cet accompagnement : 07 67 98 57 74 (7h>21h)

Lire l'article



Amélioration des délais de délivrance des titres

Aide exceptionnelle de 10 millions d'euros pour les communes



Appui et conseils aux collectivités

Amélioration des délais de délivrance des passeports et cartes nationales d'identité

À la suite de l'annonce du plan d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et cartes nationales d'identité le 4 mai dernier, le Parlement a adopté dans le cadre du Projet de loi de finances rectificatives (PLFR) des mesures de soutien financier exceptionnel aux communes à hauteur de 10 millions d'euros. Les modalités de répartition sont définies dans notre article.

Lire l'article

Appui et conseils aux collectivités

CEREMA : les collectivités locales et leurs groupements peuvent désormais y adhérer



Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) intervient dans des domaines de compétences très larges et a développé une activité et des services dédiés aux territoires.

Il poursuit son évolution pour devenir un établissement partagé entre l'État et les collectivités. Ces dernières et leurs groupements peuvent désormais y adhérer et ainsi bénéficier d'expertises de haut niveau et de solutions innovantes.

[Lire l'article](#)

Le
saviez-?
vous

spécial protocole
à l'usage des maires

LES SIGNES
DISTINCTIFS DE LA
FONCTION DE MAIRE

Protocole à l'usage des maires

Les signes distinctifs de la fonction de maire

L'importance du rôle de maire au sein d'une commune a donné lieu à la création de certains signes distinctifs de la fonction. Tous ceux-ci sont encadrés par des textes officiels. Dans notre article nous vous proposons un rappel sur trois attributs spécifiques au maire.

[Lire l'article](#)



Contrôle de légalité
en Haute-Vienne :

le point sur l'année 2021

Circulaires et documentations

Contrôle de légalité en Haute-Vienne : le point sur l'exercice 2021

Une circulaire de synthèse des observations formulées au titre du contrôle de légalité a été diffusée le 22 juin 2022 à l'attention des élus. Ce document a pour objet, d'une part, d'effectuer un bilan des principales irrégularités relevées au titre du contrôle de légalité pour les exercices 2020 et 2021, d'autre part d'associer à ce bilan un rappel de la réglementation applicable dans les domaines d'activité concernés, sous la forme de fiches thématiques.

[Lire l'article](#)



L'action de l'État en Haute-Vienne

Rapport d'activité des services de l'État 2021

La loi du 2 mars 1982 dispose que chaque préfet élabore, chaque année, un rapport sur l'activité des services de l'État dans le département. Ce rapport synthétise les informations les plus marquantes de l'année écoulée. Il a été présenté par la préfète devant le Conseil départemental, conformément aux textes, le mercredi 6 juillet 2022.

Consultez l'édition 2021 sur notre site.

[Lire l'article](#)



**La préfecture de la Haute-Vienne labélisée
QUAL-E-PREF**

La préfecture de la Haute-Vienne labellisée Qual-e-pref

La préfecture de la Haute-Vienne a obtenu le label Qual-e-Pref, après un audit externe le 7 juillet dernier. L'obtention de ce label témoigne de la volonté de la préfecture de répondre au quotidien aux attentes des Hauts-Viennois. Qual-e-pref reconnaît les progrès effectués dans la relation numérique avec l'usager qu'il soit particulier, élu ou associatif. En savoir plus.

[Lire l'article](#)



France services

Une nouvelle France services ouvre ses portes à Aixe-sur-Vienne

La France services d'Aixe-sur-Vienne a ouvert ses portes en juillet 2022. Portée par la commune, ce nouveau service vient renforcer la dynamique municipale amorcée depuis de nombreuses années pour accompagner les habitants dans leurs usages numériques. La France services se situe au sein même du tiers-lieu l'iD, Place René Gillet.

[Lire l'article](#)



Urbanisme

Réforme

la fiscalité de l'urbanisme transférée à la DGFIP



© Epictura / t_k_m

Réforme : la fiscalité de l'urbanisme transférée à la DGFIP

Afin d'optimiser l'organisation des services territoriaux de l'État et ainsi contribuer à l'unification des missions de gestion de l'impôt, la conduite de la taxe d'urbanisme est transférée à la Direction générale des finances publiques (DGFIP) pour toutes les nouvelles demandes d'autorisations déposées à partir du 1er septembre 2022.

[Lire l'article](#)

Démarches



Démarches - France services

Campagne des avis d'impôt sur le revenu 2022 - Permanences de la Direction des Finances Publiques au sein des France services

Dans le cadre de la campagne des avis d'impôt sur le revenu 2022, la Direction des Finances Publiques organise des permanences au sein de six France services du département : Boisseuil, Eymoutiers, Cussac, Saint-Léonard-de-Noblat, Châteauneuf-la-Forêt et Rochechouart.

[Lire l'article](#)



Solidarité et cohésion sociale

Points Conseil Budget : un service gratuit pour un budget bien géré

Les Points Conseil Budget sont destinés à l'émancipation de tous et de toutes, en accompagnant de façon individualisée les personnes dans la gestion de leur budget, en favorisant les relations avec les créanciers et en prévenant les situations de surendettement.

Trois Points Conseil Budget sont actuellement en place en Haute-Vienne, ils sont accessibles à tous les publics, en milieu urbain comme rural.

[Lire l'article](#)

Sécurité et protection de la population

Thesee : la plainte en ligne pour les victimes d'e-escroqueries

Victime d'une e-escroquerie ? Désormais, grâce à la plateforme Thesee, vous pouvez déposer plainte en ligne rapidement et facilement. Il vous suffit de vous rendre sur le site service-public.fr rubrique « arnaque sur internet » et de vous laisser guider. Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.

[Lire l'article](#)



Agenda

- **16-18 septembre 2022** : journées européennes du patrimoine
Visites guidées de la préfecture à cette occasion ([inscription obligatoire](#))
- **13/10** : [Appel à projets - « Tous résilients face aux risques »](#)
- **18/09 au 08/10** : [Semaine européenne du développement durable](#)
- **25/09** : Cérémonie en hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives - Place de Carmes à Limoges



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Les services de l'état en

Haute-Vienne sur :

www.haute-vienne.gouv.fr

et sur les réseaux sociaux :



@prefet87

Cabinet de la préfète

Bureau de la communication
interministérielle

1, rue de la préfecture
87031 LIMOGES cedex

[Se désinscrire](#)

Envoyé par
 sendinblue